Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Boucher, veuillez visiter :
bpboucher.fr/annales-sujets-et-corriges

Expression française et ouverture sur le monde

Session 2007 • Code sujet : **BP/TER/EFOM PP07** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Égalité de l'éducation dans le discours de Jules Ferry** (4 questions) — **Page 3**
2. **Mise en relation du discours de Jules Ferry et du droit à l'éducation** (2 questions) — **Page 5**
3. **Alphabétisation des adultes selon les régions et le sexe** (1 question) — **Page 6**
4. **Enfants d'âge scolaire primaire non scolarisés** (4 questions) — **Page 7**
5. **Situation de l'éducation dans le monde** (1 question) — **Page 9**
6. **Éducation, développement et conséquences du sida en Afrique** (2 questions) — **Page 10**
7. **Une expérience de scolarisation des filles en Égypte** (2 questions) — **Page 11**
8. **Campagne d'Agir ici pour le droit à l'éducation** (2 questions) — **Page 12**
9. **Développement organisé sur le droit à l'éducation pour tous** (1 question) — **Page 13**
10. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 14**

Sujet officiel (PDF) : https://bpboucher.fr/assets/annales/bp-boucher/U40 - Expression et connaissance du monde/2007/BP Boucher - U40 - Expression et connaissance du monde - Session 2007 - 5-Sujet.pdf

1. Égalité de l’éducation dans le discours de Jules Ferry

Le document est un extrait du discours de Jules Ferry prononcé en avril 1870 sur l’égalité de l’éducation. Il défend l’accès à l’instruction comme condition de l’égalité réelle des droits et de la démocratie.

Question 1. Quel thème Jules Ferry aborde-t-il dans son discours ?

Jules Ferry traite de l’égalité de l’éducation. Il examine la possibilité que tous accèdent à l’instruction et les conséquences de cette égalité pour la société. Le thème est donc plus large que la seule fréquentation de l’école : il concerne aussi l’égalité entre les citoyens et la démocratie.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Le thème est l’égalité de l’éducation.

Question 2. Quelle thèse Jules Ferry défend-il ?

> « L’égalité d’éducation n’est pas une utopie. »

Jules Ferry défend l’idée que l’égalité de l’éducation est réalisable et nécessaire. Elle doit permettre à chacun, quelle que soit son origine sociale, d’accéder au savoir. Pour lui, cette instruction partagée est une condition de l’égalité réelle des droits et de la démocratie, car elle évite que le savoir et le pouvoir restent réservés à certaines classes.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> L’égalité de l’éducation est possible et nécessaire pour garantir l’égalité réelle des droits et la démocratie.

Question 3. Identifiez et reformulez deux arguments que Jules Ferry développe pour justifier sa thèse.

Deux arguments justifient sa thèse :

- Si l’instruction dépend de la fortune, les enfants pauvres risquent de rester ignorants. La science devient alors le privilège des riches et la société retourne à un « régime des castes ».
- L’inégalité éducative maintient une séparation entre les groupes sociaux et empêche l’émergence de mœurs démocratiques. Une école commune, où riches et pauvres apprennent ensemble, les rapproche et favorise l’égalité et la solidarité.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> L’éducation égalitaire évite une société de castes et rapproche les citoyens, favorisant la démocratie.

Question 4. Citez deux procédés oratoires qui montrent que Jules Ferry implique son auditoire dans son discours.

Ferry implique son public par des procédés qui sollicitent son attention et sa réflexion :

- Il s'adresse directement aux personnes présentes : « Messieurs », « mon bienveillant auditoire ».
- Il pose des questions rhétoriques, par exemple : « savez-vous, messieurs, comment s'appelle […] cette situation extrême ? »

Ces procédés donnent au discours un ton vivant et associent symboliquement l'auditoire à son raisonnement.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Il interpelle directement son auditoire et lui pose des questions rhétoriques.

2. Mise en relation du discours de Jules Ferry et du droit à l’éducation

Le discours de Jules Ferry présente l’égalité d’éducation comme un fondement de l’égalité des droits et de la démocratie. L’article 26 de la Déclaration universelle des droits de l’homme affirme le droit à l’éducation et en précise plusieurs principes.

Question 5. Quel est le point commun entre les deux textes ?

Les deux textes défendent l’égalité d’accès à l’éducation et en font une condition d’une société plus juste. Jules Ferry explique que l’inégalité scolaire empêche l’égalité réelle des droits et entretient les divisions sociales. L’article 26 de la Déclaration universelle des droits de l’homme reconnaît à toute personne le droit à l’éducation et prévoit notamment la gratuité de l’enseignement élémentaire. Dans les deux textes, l’éducation est donc un droit essentiel qui favorise l’égalité.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Les deux textes présentent l’accès à l’éducation comme un droit essentiel qui favorise l’égalité des personnes.

Question 6. Relevez dans le document 2 une phrase qui reprend en partie une idée développée par Jules Ferry, puis expliquez votre choix.

> « L’accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite. »

Cette phrase du document 2 reprend l’idée de Jules Ferry selon laquelle l’éducation ne doit pas dépendre de la fortune ou de l’origine sociale. Dans son discours, il affirme que l’inégalité d’éducation empêche l’égalité réelle des droits et maintient des distinctions entre les classes. L’article 26 affirme ainsi le principe d’un accès égal aux études, sous réserve du mérite.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> L’article 26 affirme que l’accès aux études doit être égal et ne pas dépendre de l’origine sociale.

3. Alphabétisation des adultes selon les régions et le sexe

Le graphique de l'UNESCO présente le pourcentage d'adultes alphabètes dans différentes régions du monde. Il distingue les hommes, les femmes et la population totale.

Question 7. Quels constats pouvez-vous faire à partir de l'observation du graphique ?

Le taux d'alphabétisation des adultes varie fortement selon les régions. Il est le plus bas en Asie du Sud et de l'Ouest (59 %), en Afrique subsaharienne (60 %) et dans les États arabes (63 %). Il atteint 97 % en Europe centrale et orientale, et 99 % en Asie centrale ainsi qu'en Amérique du Nord et en Europe occidentale. Dans toutes les régions, le taux des femmes est inférieur à celui des hommes : l'écart est particulièrement important en Asie du Sud et de l'Ouest (70 % contre 46 %) et dans les États arabes (74 % contre 51 %). Dans le monde, les taux sont de 87 % pour les hommes et 77 % pour les femmes.

✓ RÉPONSE À RETENIR

L'alphabétisation est la plus faible en Asie du Sud et de l'Ouest, en Afrique subsaharienne et dans les États arabes. Les femmes sont moins alphabétisées que les hommes dans chaque région.

4. Enfants d’âge scolaire primaire non scolarisés

Le tableau de l’UNESCO indique, par région et pour le monde, les populations d’âge scolaire primaire et les nombres d’enfants non scolarisés, ventilés selon le sexe. Les questions demandent de calculer des proportions, de représenter les résultats et d’analyser les données.

Question 8. Calculez la proportion d’enfants d’âge scolaire primaire non scolarisés à l’échelle de chaque pays ou territoire et à l’échelle mondiale.

Pour chaque ligne, on calcule : nombre d’enfants non scolarisés ÷ population d’âge scolaire × 100. Les deux données étant en milliers, l’unité s’annule. Les résultats sont arrondis au dixième de pour cent.

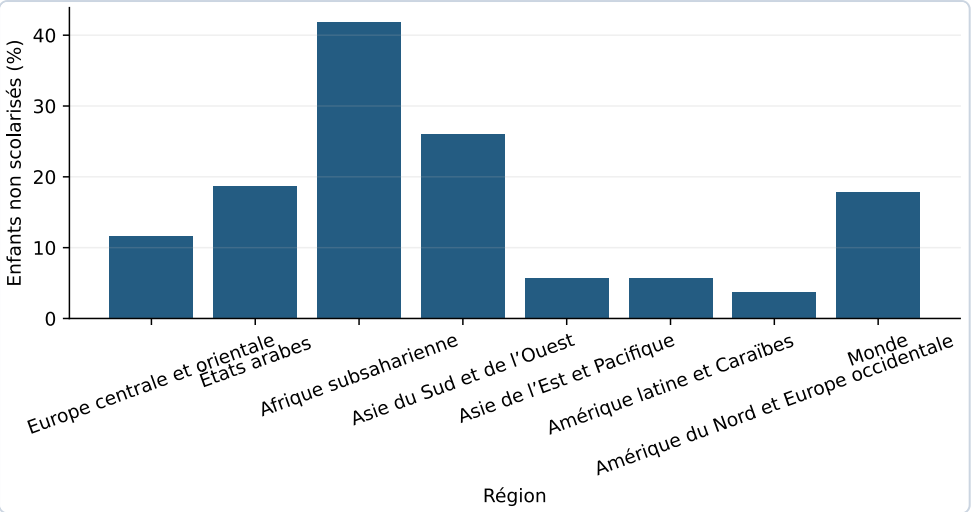
Région	Calcul	Proportion
Europe centrale et orientale	2 922 ÷ 24 998 × 100	11,7 %
États arabes	8 797 ÷ 47 116 × 100	18,7 %
Afrique subsaharienne	45 445 ÷ 108 767 × 100	41,8 %
Asie du Sud et de l’Ouest	42 294 ÷ 162 720 × 100	26,0 %
Asie de l’Est et Pacifique	10 029 ÷ 176 287 × 100	5,7 %
Amérique latine et Caraïbes	3 286 ÷ 58 064 × 100	5,7 %
Amérique du Nord et Europe occidentale	2 602 ÷ 70 595 × 100	3,7 %
Monde	115 375 ÷ 648 545 × 100	17,8 %

La proportion est maximale en Afrique subsaharienne et minimale en Amérique du Nord et Europe occidentale.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Monde : 17,8 % des enfants d’âge scolaire primaire ne sont pas scolarisés.

Question 9. Représentez graphiquement les résultats obtenus.

Représentez ces proportions par un diagramme en barres, avec une barre par région et une pour le monde. L’axe vertical porte le pourcentage, de 0 à 45 %. Inscrivez un titre et nommez les régions sous chaque barre.



✓ RÉPONSE À RETENIR

Diagramme en barres des proportions d'enfants non scolarisés : de 3,7 % à 41,8 % selon la région.

Question 10. Comparez votre représentation graphique à celle du document 3. Que remarquez-vous ?

Les deux documents révèlent de fortes différences régionales. En Afrique subsaharienne, où 41,8 % des enfants ne sont pas scolarisés, le taux d'alphabétisation adulte est de 60 %. En Asie du Sud et de l'Ouest, ces taux sont respectivement de 26,0 % et 59 %. À l'inverse, l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale associent 3,7 % de non-scolarisation à 99 % d'alphabétisation adulte.

La relation est généralement inverse : les régions où la non-scolarisation est élevée tendent à avoir une alphabétisation adulte plus faible.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les régions où la non-scolarisation est forte tendent à avoir une alphabétisation adulte plus faible.

Question 11. Quelle information peut-on dégager de l'analyse de la répartition par sexe des enfants d'âge scolaire primaire non scolarisés ?

À l'échelle mondiale, le tableau compte davantage de filles que de garçons non scolarisés. Les filles sont plus nombreuses dans les quatre premières régions du tableau ; les garçons le sont dans les trois suivantes. La disparité varie donc selon les régions, mais le désavantage des filles demeure net à l'échelle mondiale.

Les totaux par sexe présentent un écart d'un millier avec le total mondial, ce qui correspond à un léger écart dans les données publiées.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Dans le monde : 61,590 millions de filles contre 53,784 millions de garçons, soit 7,806 millions de filles de plus.

5. Situation de l’éducation dans le monde

Le graphique présente les taux d’alphabétisation des adultes par région et selon le sexe. Le tableau renseigne les effectifs d’enfants non scolarisés et leur répartition entre filles et garçons.

Question 12. En vous appuyant sur les informations apportées par les documents 3 et 4, décrivez en quelques lignes la situation de l’éducation dans le monde.

Les deux documents montrent de fortes inégalités d’accès à l’éducation selon les régions et le sexe. Dans le monde, 82 % des adultes sont alphabétisés. Les taux sont particulièrement faibles en Asie du Sud et de l’Ouest (59 %) et dans les États arabes (63 %), avec un écart marqué entre hommes et femmes. Le tableau indique que 115,375 millions d’enfants ne sont pas scolarisés, surtout en Afrique subsaharienne (45,445 millions) et en Asie du Sud et de l’Ouest (42,294 millions). À l’échelle mondiale, les filles non scolarisées sont plus nombreuses que les garçons.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> L’accès à l’éducation reste très inégal : l’analphabétisme et la non-scolarisation touchent davantage certaines régions et les filles.

6. Éducation, développement et conséquences du sida en Afrique

L'article de Babette Stern présente l'éducation comme un levier de développement et de lutte contre la pauvreté en Afrique. Il explique également que l'épidémie du sida fragilise les systèmes éducatifs, les enseignants et les familles.

Question 13. Les experts pensent que « c'est grâce à l'éducation que l'Afrique parviendra à sortir de la misère ». Comment pouvez-vous expliquer cette prise de position ?

L'éducation donne aux enfants, et particulièrement aux filles, des savoirs, de l'autonomie et de la confiance en soi. Elle aide à lutter contre l'analphabétisme et les inégalités, et prépare une génération capable de participer au développement économique et politique du pays. Le document montre aussi qu'une mère instruite peut mieux protéger sa santé et celle de son enfant. En améliorant les conditions de vie et l'efficacité des actions de santé, l'éducation contribue à réduire la pauvreté.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'éducation favorise l'autonomie, le développement du pays et la santé : elle aide ainsi à lutter contre la pauvreté.

Question 14. Pourquoi et comment l'épidémie du sida rend-elle plus difficile la scolarisation de tous les enfants africains d'âge primaire ?

Dans les pays très touchés, le sida fragilise l'école et les familles de plusieurs façons :

- Des enseignants meurent ou sont trop malades pour travailler, et ils ne peuvent pas être remplacés assez vite.
- Des enfants perdent leurs parents et le soutien matériel qui leur permettait d'aller à l'école. Leur scolarisation devient plus difficile et certains abandonnent leurs études.

Le document indique qu'un enfant scolarisé sur quatre quitte l'école avant d'avoir appris à lire et à écrire.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le sida raréfie les enseignants et prive des enfants du soutien familial nécessaire pour aller à l'école, favorisant les abandons précoces.

7. Une expérience de scolarisation des filles en Égypte

Le témoignage décrit l'ouverture d'écoles communautaires en Égypte et les effets de la scolarisation des filles sur les familles et la vie du village. Il évoque les obstacles à l'école ainsi que l'action coordonnée des communautés, des pouvoirs publics et d'organismes partenaires.

Question 15. D'après ce témoignage, quels peuvent être les freins à la scolarisation des enfants dans des pays comme l'Égypte ?

Le témoignage montre que les enfants peuvent être retenus à l'école par le travail pénible dans les champs. Les agriculteurs craignent de perdre cette main-d'œuvre bon marché. À ces obstacles économiques s'ajoutent les préjugés contre l'instruction des filles, certains adultes estimant qu'elle leur est inutile. Enfin, l'absence d'école dans le village peut limiter l'accès à l'enseignement : la création d'une école locale change la situation d'Awatif.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Travail des enfants, besoin de main-d'œuvre, préjugés contre l'instruction des filles et éloignement de l'école.

Question 16. Quels facteurs peuvent expliquer le succès de l'expérience égyptienne ?

La réussite tient d'abord à la création d'écoles de proximité et à la mobilisation locale : un habitant donne les locaux, puis familles, bénévoles et représentants des pouvoirs publics participent au projet. Les résultats concrets de l'instruction, comme l'aide de Rawia à la boutique de son père, convainquent la communauté.

L'action bénéficie aussi d'un soutien coordonné de l'UNICEF, du gouvernement égyptien, de ministères, d'ONG et d'organismes des Nations Unies. La priorité nationale accordée à l'éducation des filles renforce cet engagement.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Écoles proches, mobilisation locale, bénéfices visibles de l'instruction et soutien coordonné des autorités et partenaires.

8. Campagne d’Agir ici pour le droit à l’éducation

L’affiche annonce une campagne d’Agir ici en partenariat avec Aide et Action, soutenue par de nombreuses organisations. Son texte et son visuel présentent une campagne pour le droit à l’éducation pour tous et invitent à envoyer des cartes postales aux décideurs.

Question 17. En vous appuyant sur le texte et le dessin de cette affiche, dégagez le ou les thèmes de la campagne menée par l’association Agir ici.

Le slogan « Exclu(e)s de l’éducation » et la photographie d’enfants, dont l’un lève la main, dénoncent l’exclusion scolaire. Le sous-titre précise le thème central : garantir le droit à l’éducation pour tous. L’affiche met ainsi en avant l’accès de chaque enfant à l’école et la lutte contre les inégalités qui en privent certains.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La campagne dénonce l’exclusion scolaire et défend le droit à l’éducation pour tous.

Question 18. Quel est l’objectif de cette campagne ?

L’affiche donne une consigne précise : « envoyer […] vos cartes postales aux décideurs ». La campagne cherche donc à mobiliser le public afin que les responsables politiques soient interpellés sur l’accès de tous les enfants à l’éducation. Il ne s’agit pas seulement de sensibiliser : l’action proposée vise à obtenir leur engagement en faveur de ce droit.

- Action proposée : envoyer des cartes postales.
- Destinataires : les décideurs.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Interpeller les décideurs pour faire progresser le droit à l’éducation pour tous.

9. Développement organisé sur le droit à l’éducation pour tous

La consigne demande un développement organisé d’une trentaine de lignes sur la nécessité du droit à l’éducation pour tous. Il faut aussi présenter les difficultés de son application dans le monde, les inégalités qu’elles créent et les mesures prises pour y remédier, en illustrant le propos par des exemples.

Question Développement. Sous la forme d’un développement organisé d’une trentaine de lignes, montrez la nécessité du droit à l’éducation pour tous. Évoquez les difficultés rencontrées dans le monde pour appliquer ce droit, les inégalités qu’elles créent et les mesures prises pour y remédier. Illustrez votre propos d’exemples.

L’éducation est un droit fondamental : elle permet d’acquérir des savoirs, de gagner en autonomie et de participer à la vie sociale. Jules Ferry défendait son rôle dans l’égalité réelle entre les citoyens. Elle contribue aussi au développement d’un pays et à la lutte contre la pauvreté.

Pourtant, ce droit reste inégalement appliqué. En 2005, plus de 115 millions d’enfants d’âge primaire n’étaient pas scolarisés dans le monde, et les filles étaient plus nombreuses que les garçons. L’analphabétisme touche davantage certaines régions : en Afrique subsaharienne, le taux d’alphabétisation des femmes adultes est de 52 %, contre 68 % pour les hommes. La pauvreté, le travail des enfants et le sida aggravent ces difficultés : des enseignants meurent ou ne peuvent plus enseigner, tandis que des enfants perdent le soutien de leurs parents.

Pour agir, il faut rendre l’enseignement élémentaire gratuit et obligatoire, construire des écoles et favoriser la scolarisation des filles. En Égypte, des écoles communautaires ont permis à des filles rurales d’étudier et ont encouragé l’alphabétisation des adultes. Ces efforts doivent se poursuivre partout pour que le droit à l’éducation devienne une réalité.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le droit à l’éducation doit être garanti à tous, filles et garçons, par une école accessible, gratuite et de qualité.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2007)

Bilan de l'épreuve : Épreuve d'expression française et d'ouverture sur le monde du BP tertiaire, session Printemps 2007, code BP/TER/EFOM PP07, d'une durée de 3 heures et de coefficient 3. Le dossier « Droit à l'éducation » mobilise l'analyse de discours, de textes, d'un graphique et d'un tableau, le calcul de proportions, l'interprétation de données et la rédaction d'un développement argumenté.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Proportion d'enfants non scolarisés = nombre d'enfants non scolarisés ÷ population d'âge scolaire primaire × 100.
- L'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme affirme le droit à l'éducation et la gratuité de l'enseignement élémentaire et fondamental.
- L'inégalité d'accès à l'éducation peut renforcer les inégalités sociales et limiter l'égalité réelle des droits.
- L'alphabétisation et la scolarisation contribuent au développement, à l'autonomie et à la réduction des inégalités entre les sexes.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour chaque proportion, utilisez les effectifs de la même région et distinguez bien le numérateur du dénominateur.
- Pour le graphique, prévoyez un titre, des axes, une échelle et des unités lisibles, puis reportez correctement chaque résultat.
- Dans les comparaisons, appuyez vos constats sur les données et distinguez les écarts entre régions et entre sexes.
- Organisez le développement en idées reliées, avec des exemples précis, et traitez toutes les dimensions de la consigne.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la proportion d'enfants non scolarisés demandée dans le tableau ?

Pour chaque région, divisez le nombre total d'enfants non scolarisés par la population d'âge scolaire primaire, puis multipliez par 100. Faites le même calcul avec les données du monde et exprimez les résultats en pourcentage.

Q : Comment comparer le graphique des enfants non scolarisés à celui de l'alphabétisation ?

Comparez les régions en distinguant les indicateurs : le document 3 présente l'alphabétisation des adultes, tandis que le document 4 permet de calculer la part des enfants non scolarisés. Relevez les écarts sans confondre les populations étudiées.

Q : Comment répartir les trois heures entre les questions et le développement écrit ?

Le sujet fixe une durée totale de trois heures, mais ne prescrit pas de répartition par partie. Réservez un temps suffisant au développement, qui vaut 25 points, puis vérifiez les calculs, les réponses rédigées et le graphique avant de rendre la copie.

Q : Quels critères faut-il respecter pour le développement organisé d'une trentaine de lignes ?

La consigne demande un propos organisé sur la nécessité du droit à l'éducation, les difficultés de son application, les inégalités créées et les mesures prises pour y remédier. Illustrez les idées par des exemples et rédigez toutes les réponses.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpboucher.fr/assets/annales/bp-boucher/U40 - Expression et connaissance du monde/2007/BP Boucher - U40 - Expression et connaissance du monde - Session 2007 - 5-Sujet.pdf
Ressources BP Boucher : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.